

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR  
SUR NÎMES MÉTROPOLESYNTHÈSE  
2018

## Sensible amélioration de la qualité de l'air sur Nîmes Métropole en 2018

	Particules PM 10	Particules PM 2.5	Dioxyde d'azote	Ozone
Fond urbain	Vert	Vert	Vert	Orange
Proximité trafic	Vert	Blanc	Rouge	Blanc

Échelle des valeurs réglementaires :

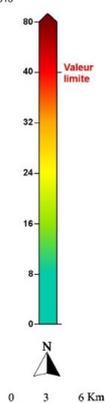
- Valeur limite dépassée
- Valeur cible dépassée
- Objectif de qualité non respecté
- Réglementation respectée

## Dioxyde d'azote : Depuis 2000, tendance à la baisse des concentrations

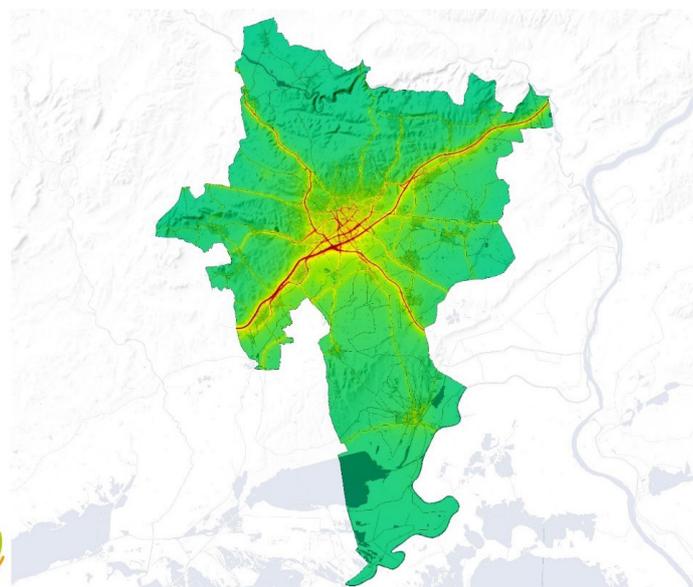
**A proximité du trafic routier**, la moyenne 2018 de  $\text{NO}_2$ , en diminution depuis 2 ans, est la plus faible depuis le début des mesures. En milieu urbain, les concentrations sont stables depuis 2013.

Sur la majorité du territoire de Nîmes Métropole, les seuils réglementaires concernant le **dioxyde d'azote** sont respectés. Cependant, la valeur limite annuelle pour le  $\text{NO}_2$  n'est pas respectée aux abords immédiats des principaux axes routiers (autoroutes A9 et A54, route de Montpellier, RN106) et de certains axes moins empruntés, mais dont la configuration étroite gêne la dispersion de la pollution («rue canyon»), notamment au centre de Nîmes.

Situation des  $\text{NO}_2$  pour la protection de la santé  
(en  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  - Moyenne annuelle)  
2018



Atmo  
OCCITANIE  
votre partenaire air



## Ozone : un été 2018 propice à sa formation

Concernant l'**ozone**, l'année 2018 a été marquée par des niveaux d'ozone parmi les plus élevés de ces dernières années. Cette augmentation est en grande partie due aux températures élevées enregistrées pendant l'été. Les concentrations sont cependant restées plus faibles qu'à l'Est du département du Gard où les conditions climatiques sont particulièrement favorables à la formation d'ozone (températures élevées et taux d'ensoleillement important), ainsi que d'une présence importante de précurseurs à la formation d'ozone en vallée du Rhône. Cependant, sur ces dernières années, les niveaux d'ozone montrent une tendance globale à la baisse.

Comme les années précédentes, les objectifs de qualité pour la protection de la santé humaine et pour la protection de la végétation n'ont pas été respectés sur le territoire de Nîmes Métropole, comme sur le reste de l'Occitanie. En revanche, les valeurs cibles sont respectées comme ces dernières années.

En 2018, la procédure d'information a été déclenchée à 14 reprises sur le département du Gard, en particulier au cours de 2 épisodes : du 24 au 28 juillet et du 3 au 5 août. En cas de prévision de la persistance de concentrations d'ozone supérieures au seuil d'information, des mesures d'urgence sont mises en place dès le deuxième jour de l'épisode de pollution. Ces mesures d'urgence ont été activées à 5 reprises en 2018.

## Particules PM10 et PM2.5 : seuils réglementaires respectés

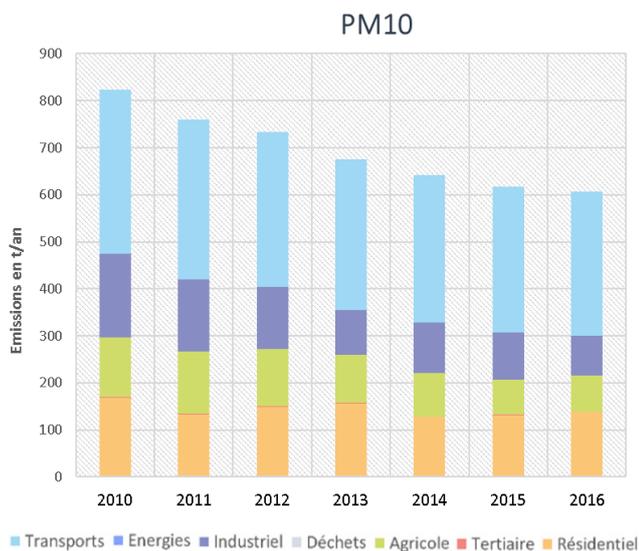
Les différents seuils réglementaires concernant les particules PM10 et PM2.5 sont respectés sur le territoire de Nîmes Métropole.

Les niveaux de PM10 sont plus élevés dans le voisinage d'axes supportant un trafic routier important, mais les variations spatiales sont plus faibles que pour les concentrations de  $\text{NO}_2$  et aucun épisode de pollution aux PM10 n'a eu lieu sur le département du Gard en 2018.

L'évolution des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire

# PM10

## L'évolution des émissions de particules PM10



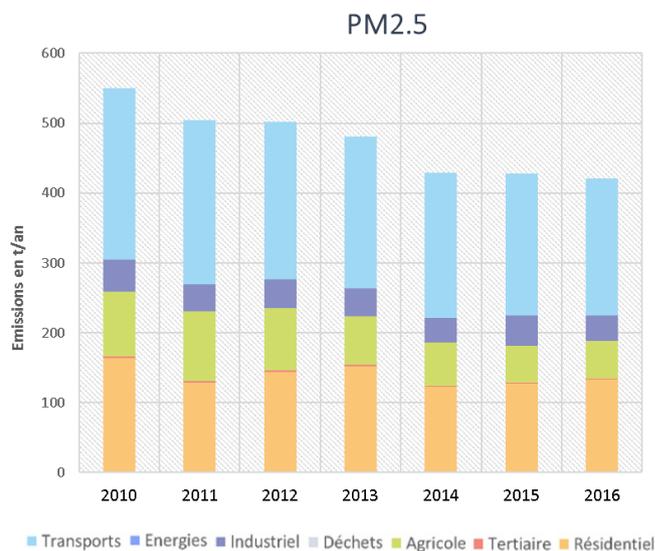
**Le secteur des transports** est le secteur le plus émetteur de particules PM10 sur le territoire de Nîmes Métropole (50% en 2016).

**Le secteur résidentiel** est le deuxième contributeur aux émissions de particules (23%). Le secteur industriel est également significatif avec 14% des émissions de particules.

Les émissions de particules PM10 **diminuent de 26%** entre 2010 et 2016, tous secteurs confondus.

# PM2.5

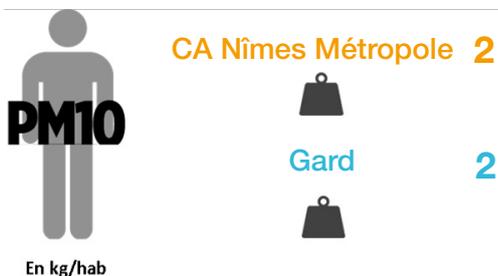
## L'évolution des émissions de particules PM2,5



**Le secteur des transports** contribue majoritairement avec 47% des émissions de PM2.5, suivi du secteur résidentiel (dispositifs de chauffage) qui représente 32% des émissions du territoire.

Les émissions de particules PM2.5 sont en **diminution entre 2010 et 2016 de 19%**, baisse qui incombe en grande partie au secteur des transports.

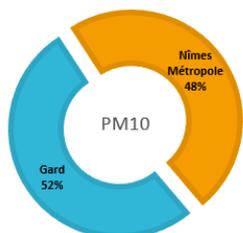
## Les émissions de PM10 en Kg/habitant/an



## Les émissions de PM2,5 en Kg/habitant/an

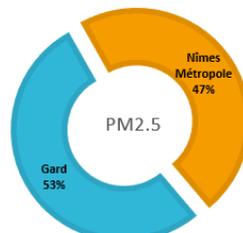


## Part de Nîmes Métropole dans le Gard



Le territoire de Nîmes Métropole émet 48% des particules PM10 du département du Gard en lien avec le poids économique et démographique de ce territoire (35% de la population du département).

## Part de Nîmes Métropole dans le Gard

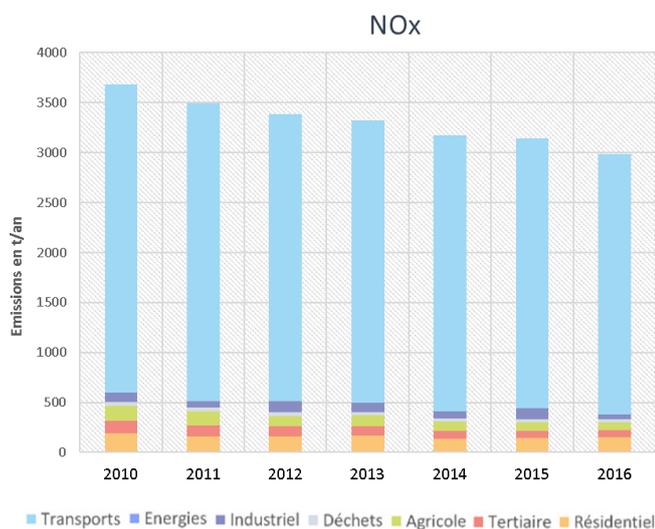


Nîmes Métropole contribue à 47% des émissions de PM2.5 du département du Gard.

L'évolution des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire

# NO<sub>x</sub>

## L'évolution des émissions d'oxydes d'azote



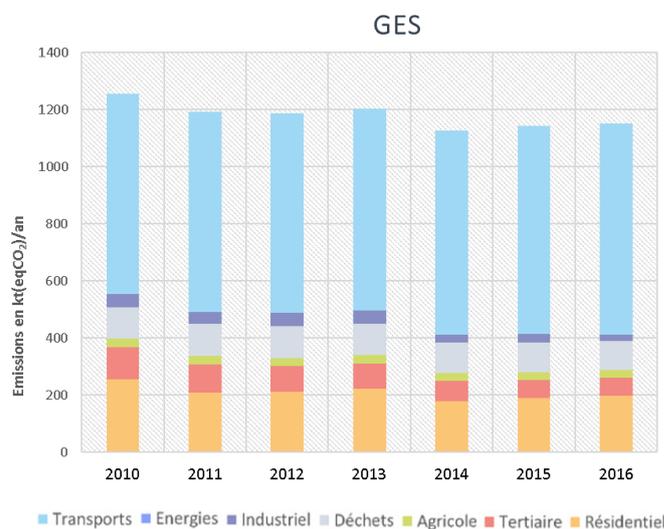
**Le transport** est le gros émetteur de NO<sub>x</sub> sur le territoire de Nîmes Métropole (87 % en 2016).

Les autres secteurs sont peu contributeurs aux émissions de NO<sub>x</sub> : **le secteur résidentiel** est le deuxième secteur émetteur avec 5% des émissions totales de ce polluant.

Au total, les oxydes d'azote sont en **baisse de 19%** entre 2010 et 2016, principalement due à la diminution des émissions du secteur des transports sur le territoire.

# GES

## L'évolution des émissions de gaz à effet de serre



**Le transport, secteur très présent sur le territoire**, est le premier secteur le plus émetteur de GES sur le territoire de Nîmes Métropole (64 % en 2016).

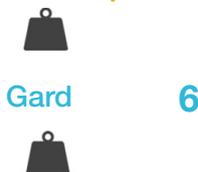
**Le secteur résidentiel** est le second contributeur avec 17% des émissions de GES sur le territoire.

Les émissions de GES sont en **diminution de 8 %** entre 2010 et 2016, tous secteurs confondus.

## Les émissions de NO<sub>x</sub> en Kg/habitant/an



CA Nîmes Métropole **12**



En kg/hab

## Les émissions de GES en TEQ CO<sub>2</sub>/habitant/an

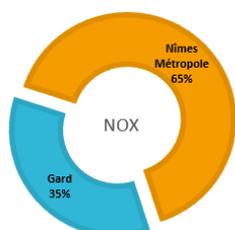


CA Nîmes Métropole **4**



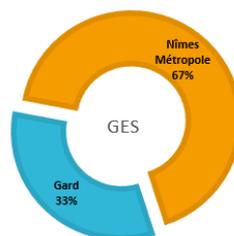
En t eq CO<sub>2</sub>/hab

## Part de Nîmes Métropole dans le Gard



Nîmes Métropole, de par la présence d'autoroutes et d'un réseau de trafic important, représente 65% des émissions de NO<sub>x</sub> sur le département du Gard.

## Part de Nîmes Métropole dans le Gard



Nîmes Métropole représente 67 % des émissions de GES du département, tous secteurs confondus.